



HEBDO | 29 MARS-04 AVRIL 2021

#666

SPORT STRATÉGIES

LE SPÉCIALISTE DU MARKETING SPORTIF

LA WEB SÉRIE, format chéri des marques !



CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIE DU CNOSF

Emmanuelle Bonnet-Oulaldj, coprésidente de la FSGT

EMMANUELLE BONNET-OUALALDJ

COPRÉSIDENTE DE LA FSGT

Sport Stratégies lance cette semaine une série d'interviews avec les candidats à la Présidence de la Maison du sport français. L'exercice n'est pas simple. Un questionnaire identique pour tous. Une présentation des grandes lignes du programme. Un avis sur les grandes interrogations actuelles. Emmanuelle Bonnet-Oulaldj, coprésidente de la FSGT et candidate à la Présidence du CNOSF, ouvre le bal.



Emmanuelle Bonnet-Oulaldj, coprésidente de la FSGT

Pouvez-vous vous présenter personnellement ?

Je suis coprésidente de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), une fédération affinitaire et multisport de 4 700 clubs issue du sport ouvrier et née en 1934 dans la lutte contre le fascisme. À Paris, je pratique la natation à l'ASJ12 et profite pleinement de ma licence omnisports en participant à diverses initiatives sportives, seule ou en famille, en escalade, course à pied et natation. Depuis 2017, je suis également membre du conseil d'administration du CNOSF et, depuis 2019, de celui de l'Agence Nationale du Sport où je représente les fédérations multisports, scolaires et universitaires. Je réalise chaque jour ma chance d'avoir croisé le chemin de la FSGT, toutes ces belles rencontres enrichies très vite par les autres fédérations, notamment multis-

ports qui, au-delà de leurs origines différentes, partagent le même constat : « Le sport, c'est bien plus que du sport ».

« J'ai aujourd'hui le soutien ferme et actif d'une dizaine de fédérations, dont une grande partie des fédérations multisports »

Pourquoi êtes-vous candidate à la Présidence du CNOSF ?

À trois ans des Jeux Olympiques et Paralympiques, le sport associatif fédéré connaît une crise sans précédent avec, pour certaines fédérations, une perte de plus de la moitié de leurs adhérent.es. Les inégalités d'accès au sport ont explosé depuis un an, et la crise économique et sociale va continuer de les renforcer. Dans ce contexte et parce que je suis convaincue que les activités physiques et sportives associatives sont essentielles à l'être humain, à sa santé et surtout à son développement, son lien social, sa culture, je veux démontrer que nous ne pourrions répondre à cet immense défi qu'avec un mouvement sportif fédéré solidaire et reconnu dans sa diversité.

Qui sont vos alliés ?

J'ai aujourd'hui le soutien ferme et actif d'une dizaine de fédérations, dont une grande partie des fédérations multisports. Je sais également pouvoir compter sur des fédérations délégataires dont les valeurs sont très proches de celles que je peux défendre. Il traduit un travail commun engagé depuis 4 ans pour faire reconnaître le sport dans sa diversité. Je suis également agréablement surprise par l'accueil de ma candidature dans la presse et sur les réseaux sociaux. Je ne m'attendais pas à tant d'expression de soutien. C'est fondamental.

Quelles sont les grandes lignes de votre programme ?

Le projet #NousLeSport 2021, que je porte dans le cadre de cette candidature, a pour ambition de se construire le plus collectivement possible, en appui sur les rencontres avec les fédérations et les organes déconcentrés du CNOSF, mais éga-



CNOSF - Comité national olympique du sport français

lement sur celles que j'organise tous les lundis jusqu'au 17 mai en direct sur la plateforme Besport. J'ai identifié 10 thématiques sur lesquelles j'entends apporter des propositions qui ne seront formalisées qu'à la mi-mai : sport et santé ; sport et égalité ; sport et violences ; sport et éducation ; sport de demain ; sport et écologie ; sport de haut niveau ; sport et économie ; gouvernance du CNOSF et héritage de Paris 2024. À travers ce projet, j'ai l'ambition de valoriser le caractère essentiel de la vie associative et sportive, du bénévolat, de renforcer la solidarité au sein du mouvement sportif, de fédérer et de mieux le connecter avec les réalités de la société.

« La principale réforme que je veux engager porte sur la représentativité du mouvement sportif dans sa diversité »

Rupture ou continuité par rapport à la politique menée par Denis Masseglia ?

Pendant ce dernier mandat, de grands chantiers ont été engagés ; j'entends continuer à les promouvoir : passerelles entre les fédérations de sport scolaire et les autres, médiatisations des fédérations et activités sportives dans leur diversité ou encore valorisation et formation des femmes dirigeantes. J'ai moi-même porté l'inauguration le

8 mars dernier d'une œuvre d'art dédié à Alice Milliat, une première mondiale. Néanmoins, j'entends créer une rupture sur l'organisation du CNOSF qui tend à opposer ou, *a minima*, séparer les fédérations olympiques des fédérations dites « non olympiques ». Ce terme en dit d'ailleurs long. Ces fédérations ne sont pas d'abord « non », elles sont avant tout sportives, affinitaires, multisports, scolaires, universitaires. Je souhaite créer une meilleure représentativité du mouvement sportif dans sa diversité, parce que c'est ce qui fonde sa force et sa richesse sur les territoires, dans les clubs, dans la proximité avec la population. Les prises de position du CNOSF doivent prendre en compte l'ensemble des fédérations, et il faut reconnaître que ce n'est pas toujours le cas, loin de là.

Envisagez-vous de réformer le CNOSF ? Si oui, comment et pourquoi ?

La principale réforme que je veux engager porte sur la représentativité du mouvement sportif dans sa diversité. Aujourd'hui, les statuts du CNOSF dépendent de la charte olympique du Comité International Olympique (CIO). Elle prévoit notamment une majorité absolue de voix pour les fédérations olympiques et de représentation au sein du bureau exécutif. Pour les questions relatives aux Jeux Olympiques, seules les fédérations olympiques peuvent voter. Dans les statuts du CNOSF, une fédération olympique dispose de 5 voix de plus qu'une fédération qui n'est pas olympique et qui compte le même nombre d'adhérents. Soit, la charte olympique doit être respectée, au risque sinon que le CIO ne reconnaisse plus et sanctionne le CNOSF. Néanmoins, je considère que sur des enjeux de société, les fédérations, qu'elles soient olympiques ou qu'elles ne le soient

pas, devraient pouvoir s'exprimer à égalité. Par exemple, sur la loi « visant à démocratiser le sport en France », quelle légitimité une fédération olympique aurait-elle de plus qu'une autre pour donner son avis sur les politiques publiques en matière de sport ? Pourquoi un adhérent d'une fédération qui n'est pas olympique ne serait pas représenté de la même manière ? Je propose donc que les dispositions imposées par la charte olympique ne s'applique que pour les Assemblées Générales, et que le système d'une fédération, une voix, ou un système de voix correspondant au nombre d'adhérents d'une fédération, soit appliqué pour les Congrès lors desquels des prises de position sont prises sur des questions d'intérêt général.

« Oui, l'avenir sera associatif. Le CNOSF doit en être convaincu, et penser sa politique de développement en appui sur la vie associative et sur une analyse profonde de la population »

» D'une manière générale, le sport est-il entendu aujourd'hui par les décideurs politiques français ?

Je répondrai oui pour le niveau local, et non pour le niveau national. Comment dire le contraire quand on sait que le budget des sports ne dépasse pas 0,14% de celui de la nation ? Le CNOSF doit revendiquer un budget à hauteur de 1% minimum. L'adoption en première lecture à l'Assemblée nationale de la proposition de Loi « visant à démocratiser le sport en France » en atteste. Des avancées sont à souligner : parité, nombre de mandats, place des athlètes, sport sur ordonnance, handicap. Mais le compte n'y est pas. En pleine crise sanitaire, une loi attendue depuis longtemps, aurait dû être un signal fort de reconnaissance de la vie associative fédérée et du service public du sport, pour démocratiser vraiment l'accès au sport, dans la durée. Or aucune disposition de soutien au bénévolat ! Rien sur la lutte contre les inégalités, les discriminations. Aucune ambition pour les équipements sportifs ni pour le service public audiovisuel. Pas un mot sur l'EPS, les fédérations de sport scolaire sont mises en concurrence. Les dispositions de cette loi n'engagent pas l'État sur le plan budgétaire. À l'image des 30 minutes d'activités physiques et sportives par jour, cette évolution contribue à appauvrir le sport, ses contenus culturels et le rôle essentiel de la vie associative, non consumériste. Quel héritage durable pour Paris 2024 ?

Au regard de la crise sanitaire que nous traversons et qui a entraîné une impressionnante chute du nombre de licences sportives, la politique qui sera menée par le CNOSF sera fondamentale pour l'avenir du sport français. L'ampleur de la tâche à accomplir ne vous fait pas peur ? Comment comptez-vous vous y prendre concrètement ? Ne craignez-vous pas que les Français, qui ont pris l'habitude de pratiquer seul leur sport ou à domicile (ou se sont tournés vers d'autres activités), rechignent à retourner dans les clubs ?

Quand on sait à quel point le sport et le club peuvent transformer des vies, l'espoir est immense. Les politiques publiques soutiennent une approche consumériste du sport. Pourtant, nous savons tous qu'il ne peut y avoir de pratique durable du sport sans les associations. Il est démontré que, si l'on veut entrer dans une activité, y rester et y progresser, nous ne pouvons y parvenir sans un accompagnement. Le secteur marchand ou les pratiques libres sont en échec sur ce point. Si, pour certains, cela relève de l'utopie, je suis convaincue à titre personnel que la démarche ci-

toyenne liée au bénévolat et à la vie associative aura une place considérable demain. Face aux difficultés de notre société, l'être humain devra être de plus en plus social, dans le sport comme dans les autres domaines. Pendant la crise, les fédérations et associations, les bénévoles et salariés ont montré leur capacité à s'adapter, à innover, à créer ces espaces de solidarité. Dans l'histoire, les associations se sont toujours développées face à une absence de l'État. Autant dire que dans le contexte actuel, elles ont un boulevard ! Oui, l'avenir sera associatif. Le CNOSF doit en être convaincu, et penser sa politique de développement en appui sur la vie associative et sur une analyse des besoins profonds de la population.

« Sport en France permet une meilleure visibilité du sport dans sa diversité »

Le Baromètre national des pratiques sportives rendu le 1^{er} mars révèle que 1 Français sur 2 compte regarder la retransmission des JO 2024. C'est un résultat encourageant. Néanmoins, 28% des Français interrogés annoncent ne pas vouloir suivre les JO. Y a-t-il de quoi s'en inquiéter ? Faut-il réformer le haut niveau, selon vous ? Les récents scandales qui ont éclaboussé le monde du sport (violences sexuelles, notamment) ne nécessitent-ils pas de s'atteler sérieusement au problème ?

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont, de mon point de vue, le plus beau spectacle audiovisuel de sport. Mon premier souvenir remonte aux JO de 1988 et la médaille d'or de Pierre Durand sur Jappeloup. Je me régale toujours autant. Néanmoins, face aux enjeux de transformations des JOP, Paris 2024 devra être à la hauteur, sur le plan budgétaire ou encore sur le plan environnemental. Au risque sinon de ne pas instaurer la confiance avec la population qui, il faut bien le dire, n'est pas encouragée par l'État et le manque de moyens dédiés au sport associatif. Concernant le haut-niveau, je suis critique sur les finalités d'Ambition 2024. En voulant s'appuyer sur le modèle anglais, nous allons certes accroître le nombre de médailles d'or, mais nous risquons également d'augmenter les inégalités d'une disci-

pline à l'autre, et de ne pas construire un héritage durable du sport de haut niveau en France. En réduisant la liste des sportives et sportifs de haut niveau, en centrant les moyens sur celles et ceux qui ont le plus de chance d'obtenir une médaille d'or, nous ne permettons pas à tous les potentiels finalistes des Jeux Olympiques et Paralympiques d'avoir leur chance. La lutte contre les violences dans le sport, notamment sexuelles mais également l'homophobie, le racisme et le sexisme doit être une priorité. Des actions coordonnées par le CNOSF peuvent être instaurées pour accompagner les victimes, comme les fédérations, et plus fondamentalement pour aider à comprendre les mécanismes et changer le système.

Un mot sur Sport en France ? Quelles améliorations à apporter, selon vous ?

J'ai participé à Sport en France à trois reprises déjà, dans les émissions « La victoire est en elles » et dans « Club Sport en France ». Avant, une représentante d'une fédération multisport n'avait presque aucune chance d'être invitée sur un plateau de télévision. De ce point de vue, Sport en France permet une meilleure visibilité du sport dans sa diversité. Il faut saluer en ce sens la persévérance de Denis Massegli, président du CNOSF et de Patrice Martin, vice-président ainsi que de Guillaume Sampic, directeur général de la chaîne. En guise d'amélioration, je pense que Sport en France pourrait se doter d'un programme permettant de débattre des politiques publiques en matière de sport, avec des présidentes et présidents de fédérations, des parlementaires, des élus et élus locaux et des responsables de clubs. En parallèle, je pense que le CNOSF doit continuer à plaider en faveur d'une diffusion en clair, notamment sur le service public, des manifestations et compétitions sportives, afin de les rendre les plus accessibles possible.

Le mot de la fin ?

Le 29 juin 2021 marquera, de toute évidence, un changement pour le CNOSF et le sport français. Je souhaite qu'il puisse être le symbole d'un espoir tourné vers l'essentiel : la culture sportive et associative au service de l'être humain et de la société.

Propos recueillis par Alain Jouve